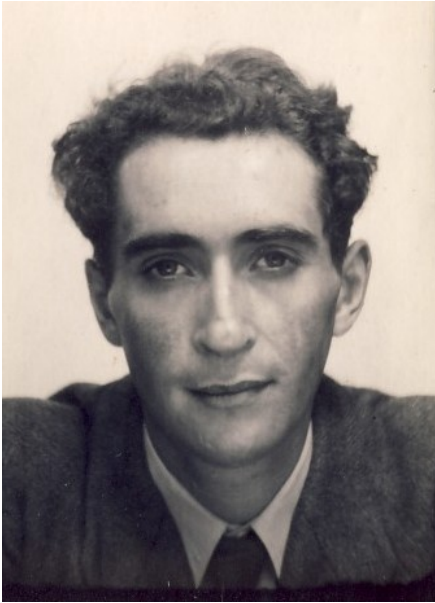


Jacques CHANTRE

Par : François Frimaudeau



Association Eysses

- Informations
 - Nom : CHANTRE
 - Prénom(s) : Jacques
- Etat civil
 - Date de naissance : 28/10/1921
 - Ville de naissance : Nérac
 - Département de naissance : Lot-et-Garonne
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - instituteur
 - Date de décès : 10/02/2022
 - Lieu de décès : Nérac (Lot-et-Garonne)
- Résistance
 - Organisation(s) de résistance :
 - FTP
 - FTP groupe "Arthur" de Frespech (Lot-et-Garonne)
 - Pseudonyme : Maurice
 - Date d'engagement : 1/7/1943
 - Département(s) de résistance : Lot-et-Garonne
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 9/10/1943
 - Lieu d'arrestation : Lamagistère
 - Département d'arrestation : Tarn-et-Garonne

- Juridiction de condamnation : Section spéciale - Agen
- Date de condamnation : 09/12/1943
- Motif(s) de condamnation :
 - Activité terroriste
- Peine infligée : Réclusion
- Durée de la peine : 7 ans
- Parcours carcéral :
 - Agen
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 21/12/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 659
 - Préau ou autre affectation :
 - Préau 3
 - Compagnie de combat : 3e Cie Arjaliès
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 5 mois, 9 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73248
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach
 - Date de rapatriement : 30/05/1945
 - Centre de rapatriement : Mulhouse
- Reconnaissance
 - Statut : Déporté résistant

Biographie

Décédé à Nérac en 2022 à l'âge de 100 ans, Jacques Chantre a vécu un siècle de combats politiques, de luttes syndicales et de fidélité aux idéaux du Parti communiste.

Né à Nérac en 1921, au sortir de la Première Guerre mondiale, il vit dans une famille de « laïques républicains », entre les figures tutélaires que sont son père qui est communiste depuis la création du parti en 1920 et son oncle Pierre Chantre, cheminot, syndicaliste de la CGT et membre du Parti communiste, qui sera arrêté en juin 1940 et interné dans les camps de Nexon, Saint-Paul-d'Eyjeaux près de Limoges, puis Gurs.

Reçu au brevet supérieur en 1941, Jacques Chantre obtient un poste d'instituteur remplaçant. Au cours d'un stage à Toulouse en 1943, il refuse de se rendre à la manifestation obligatoire organisée par les autorités de Vichy devant la statue de Jeanne d'Arc. L'inspecteur le convoque et le menace de révocation. C'est là un de ses premiers actes de résistance. En juillet 1943, il refuse de répondre à une convocation de départ pour l'Allemagne dans le cadre du service du travail obligatoire (STO). Il est alors pris en charge par le réseau communiste et caché chez un paysan de Frespech, [Alfred Planchamp](#). Tout en aidant aux travaux des champs, il est chargé de diverses missions : collecter des cotisations pour le Parti, convoyer des camarades, etc.

Le 30 septembre 1943, accompagné de [Max Lagroye](#), un jeune communiste qui est lui aussi hébergé par la famille Planchamp, il menace d'un revolver un employé de la mairie de Puymirol et s'empare de tickets d'alimentation. Le 8 octobre, accompagné de Max Lagroye et [Georges Granger](#), il fait sauter la voie ferrée près d'Agen, entre Fourtic et la gare de Saint-Hilaire.

Le 11 octobre, il est arrêté en compagnie de Max Lagroye par des gendarmes au cours d'un contrôle sur le pont de Lamagistère (Tarn-et-Garonne), alors qu'il tente de se soustraire aux recherches en se dirigeant vers Nérac où il espérait se cacher. Transféré à la prison d'Agen, il est condamné à sept ans de réclusion par la section spéciale près la cour d'Agen. Il est incarcéré à la centrale d'Eysses le 21 décembre. Il participe activement à la révolte des détenus les 19 et 20 février 1944. Il fait ensuite partie des détenus déportés en mai 1944.

Envoyé au camp de concentration d'Allach (matricule 73 248), qui dépend du camp de Dachau, en Allemagne, il est obligé de travailler dans une usine de BMW qui fabrique des moteurs d'avions et de tanks. Dans le camp, il participe à des réseaux d'entraide pour permettre aux plus faibles de survivre. Le camp est libéré par les Américains fin avril 1945. Jacques Chantre entame alors un long voyage de retour qui le ramène chez lui, le 2 juin 1945.

À la Libération, il reprend son travail d'enseignant tout en poursuivant ses activités politiques et syndicales. En 1977, il est présent sur la liste de gauche qui s'empare de la mairie de Nérac. Élu conseiller municipal, il occupe le poste d'adjoint aux Affaires

sociales. Membre actif d'une association d'anciens combattants, il consacre ses dernières années de vie à rendre visite à des collégiens et des lycéens, afin de témoigner sur la Résistance et la déportation et pour les mettre en garde contre les dangers des idéologies d'extrême droite.

Bibliographie

Jacques Chantre, Le Verbe résister conjugué au présent, Éditions TSO, 2022

Album photos

10.
FICHE DE DÉMOBILISATION

N° de la fiche : 886 Exemple n° 4

CENTRE DE DÉMOBILISATION de O.T.A.O. de la IV^e R.M.
BORDEAUX

Arme : F.F.I Grade : Sous-lieutenant

NOM : CHANTRE

PRENOMS : Jacques

Le n° : 28.10.1981 à MÉRAC (Lot & Gne)

Nationalité (1) : Français de naissance "naturalisé" ou "indigène" "Citoyen national" (article 1^{er} de la loi de naturalisation)

Mariage : marié - veuf - divorcé - célibataire

Profession exercée avant les hostilités : Insituteur

Adresse avant les hostilités : MÉRAC, Avenue G. Clémenceau

Adresse où se trouve l'adresse : -d-

L'intéressé a-t-il de travail dans sa profession à l'adresse indiquée ?

Bureau de recrutement : AGEN

Numéro matricule de recrutement : 20282 (8)

Case à cocher de révision

Centre mobilisateur, ou unité, ou dépôt, rejoint au moment de dernier appel sous ses ordres (2)

Bataillon Arthur

Date à laquelle il a rejoint cette formation : 10.7.1943

Dernier corps d'affectation (3) :

Emploi au corps : Spécialité :

Fait prisonnier à : Le Masclère (Lot & Gne)

Dernier camp de prisonniers où "intéressé" a séjourné : Allach, Bachau (Bavière)

Numéro d'immatriculation au camp de prisonniers : 73.248

(1) Rayer ou mentionner l'indigène.
(2) Département.
(3) N° d'après l'un des états opérés, indiquer l'établissement correspondant.

Vercas Lot et Garonne le 28 avril 1945
CHANTRE Jacques
 M. le Maire de la Ville de Vercas
 Lot et Garonne
 Monsieur le Maire

Après la lecture de "Pédant" d'hier 28/4. Le premier page
 L'article y a écrit : Léon Louis Marais. C'est astérisé par un
 M. Albert Farris. d'Albi. retour d'Allemagne et Est. Intérim de
 la cantine d'Espen. Or. M. le Maire je désirerais entrer en corres-
 pondance avec M. Farris. pour la raison que mon fils Jacques
 était lui aussi à Espen au moment des événements tragiques qui
 s'y déroulaient et fut avec les autres "Belles" au nombre de
 400. transportés à Compiègne et au ils partirent pour Dachau
 le dix-huit juin 1944. et j'ai sans dire que depuis cette date
 aucune nouvelle ne nous est parvenue. Vous pouvez figer que elle
 est notre "meille". dans de pareilles circonstances on se raccroche
 à tout ce qui peut donner une lueur. Le hasard est grand. peut-
 être M. Farris pourrait-il nous donner quelque indice nous per-
 mettant d'écrire que notre fils est encore au nombre des vivants.
 En conséquence, j'aurais sous demandé M. le maire de faire
 votre possible pour faire parvenir la présente lettre à M. Farris.
 pour qu'il puisse m'écrire ce dont je le prie instamment en me
 donnant son adresse (à Espen. Mon fils avait le matricule 657. et
 était au prison 37). En m'excusant M. le maire de l'absence que je
 vous donne je vous prie d'agréer mes sincères remerciements et
 d'agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Le 28-X-1945 Vercas
 Jacques Chantre
 M. le Maire J. Chantre
 Professeur Albert 46

Allach Chers parents 9-5-45

Je suis toujours au camp de
 concentration, mais la situation est
 bien changée depuis le 30 avril; les
 S.S. sont partis et ce sont les Américains
 qui nous gardent. Il faut que de tous
 côtés l'on s'efforce d'obtenir le rapatrie-
 ment rapide car tout est loin d'être parfait.
 Déjà il est venu des camions envoyés des
 villes de Soissons et de Clermont; mais on
 nous savons que l'on s'occupe officielle-
 ment de nous; mais je voudrais tant
 de vos nouvelles, si souvent j'ai pensé
 avec angoisse à vos angoisses à vous,
 moi, grâce à la chance, je suis là, mais
 vous? Nous avons des postes de T.S.F. si vous
 pouvez faire donner de vos nouvelles. Écri-
 vez aussi. Sachez que la santé s'est
 maintenue malgré la fatigue et fait
 prisonnier dans le combat j'ai continué
 ici et il me tarde de le reprendre à vos
 côtés. Donnez nouvelles de toute famille
 je vous embrasse bien fort ainsi qu'aux amis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 100644962

CARTE DE DÉPORTÉ RÉSISTANT
 DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : **CHANTRE Jacques**

Né le : 28 Octobre 1921 - Vercas
 Domicile : Lot et Garonne
 Borne de Agen - Vercas Lot et Garonne
 Interné du 9 Octobre 1943 au 16 Juin 1944
 Déporté du 18 Juin 1944 au 29 Mai 1945
 Carte établie le : 24 Janvier 1953

LE DIRECTEUR DU CONTINUÉL DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES P.O. LE CHIEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS

Le Titulaire
 Chantre